

0650019T
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE JEAN JAURES
974 AVENUE DE PAU
65700 MAUBOURGUET
Tel : 0531743225

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROTOCOLE PHARE

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/04/2024
Réuni le : 25/04/2024
Sous la présidence de : Christine Campays
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le protocole pHare

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration adopte le protocole pHare ci-joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Campays

Prénom : Christine

Signé le : 26/04/2024 16:26:42

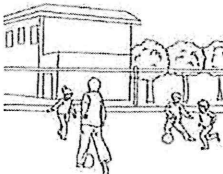
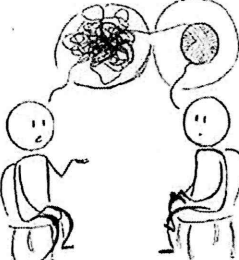
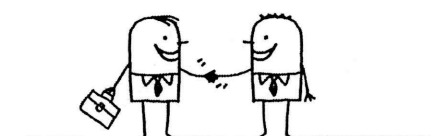
COLLEGE JEAN JAURES - MAUBOURGUET

TRAITEMENT DE LA SITUATION DE HARCELEMENT

Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves constitue l'expression écrite de l'organisation prévue par le collège en cas de suspicion de harcèlement ou de harcèlement avéré. L'équipe ressource constituée : C.P.E ; assistante sociale, infirmière scolaire, professeur documentaliste 1 AED et le chef d'établissement, a retenu deux méthodes de traitement de la situation.

La méthode de la préoccupation partagée

Synthèse de la méthode de la préoccupation partagée (MPP) Menée par 1 seul membre de l'équipe ressource

Phase 1 – <u>Identification d'un problème d'intimidation/victimisation:</u> -Situation signalée par: élèves; personnel établissement; parent.	
Phase 2 – <u>Rencontre individuelle avec la cible par un membre formé de l'équipe ressource:</u> Établir la confiance – Comprendre la situation Qui – Quand – Où? – Evaluer l'impact sur la cible (déposer trace écrite datée dans l'espace commun équipe ressource) Entretien téléphonique a minima pour information aux parents de la cible	
Phase 3 – <u>Rencontres individuelles avec les intimidateurs et/ou témoins:</u> Entretiens courts avec approche non blâmante pour établir la confiance; -Établir la confiance; -Partager/Rechercher une préoccupation commune; Viser un point de rupture; Rechercher des solutions constructives (déposer trace écrite datée dans l'espace commun E.S)	
Phase 4 – <u>Suivi</u> Rencontres individuelles régulières avec la cible et les intimidateurs afin de vérifier que la situation évolue de façon positive (trace écrite datée)	

La méthode classique

Synthèse de la méthode classique : 4 points essentiels

1- L'écoute :

- Écoute bienveillante de la victime ;
- Écoute des témoins (vus séparément) ;
- Écoute de l'élève auteur.



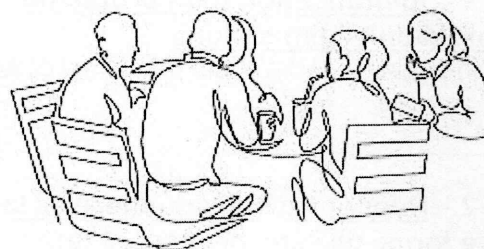
2- La rencontre :

- Parents de la victime : conseiller de ne pas chercher à régler seuls le problème ;
- Rassurer/expliciter la procédure.



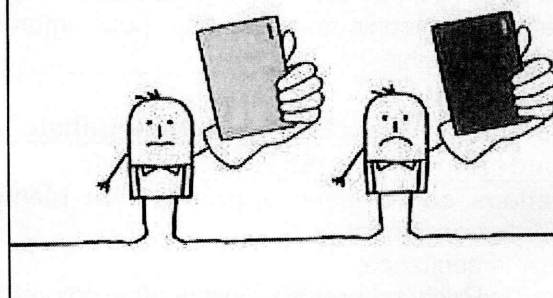
3- Le dialogue avec la famille :

- Tout au long de l'année ;
- Une fois traitée laisser du temps pour que la situation évolue ;
- Rester dans une attitude bienveillante pour chaque élève ;
- Ne pas dramatiser sous peine d'aggraver la situation/rester attentif aux signaux.



4- La prise de mesures :

- Protection de la victime et l'associer au règlement du problème ;
- Mesures éducatives à l'attention du harceleur et sanctions si le problème persiste ;
- Communication aux élèves et aux parents des décisions prises ;
- Information de toutes les personnes s'occupant des élèves et association au plan de prévention de l'établissement ;
- Mise en place d'un soutien extérieur si nécessaire : infirmière ou médecin E.N ou professionnel de santé extérieur.



5- La suite :

- Actions de sensibilisation auprès de la classe, après la crise, sur le vivre ensemble, le respect, la différence, l'empathie ...
- Maintenir la vigilance tout au long de l'année ;
- Associer les parents à ce suivi attentif dans une démarche positive pour tous.

